Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Ivoy (le Bas et le Haut-) - Tome II

Ivoy (le Bas et le Haut-), f., c^ne^ de *Carelles,* à 1500 m. O. du bourg. — *R. de Iveio, … de Ive,* XII^e^ s. (Cart. de Savigny). — *Apud Iveium,* 1213 (Ibid.). — *G. de Iveio,* 1225 (Ibid.). — *G. de Iveio,* 1265 (Ibid.). — *J., seigneur d'Ivay,* 1379 (Ibid.). — La forme *Igneium* qu'on trouve au cartulaire de Fontaine-Daniel, 1213, et *Hinneium,* dans un endroit du cartulaire de Savigny, sont des fautes de copistes. — *J. d'Ivoy,* 1301. — *Ivoy,* moulin (Jaillot). — Châtellenie relevant de Mayenne avec redevance assez étrange envers le seigneur de la Chapelle-Rainsouin consistant en un coteret de sel et un coteret de beurre à faire porter au château, alternativement par le seigneur de la Motte-Husson (Martigné), sur un cheval ferré de neuf, et par un valet chaussé de neuf. Ivoy fit partie du comté de Montflaux en 1670 mais conservait sa juridiction contentieuse, distincte, qui s'exerçait à Saint-Denis-de-Gastines. La seigneurie paroissiale de Carelles était attachée à la terre d'Ivoy.

Il y avait en 1641 : « manoir, hébergement, maison seigneuriale, cour entre deux corps de bâtiments, close et circuite de fossés, pont-levis ». Un seul grand corps de logis, servant d'habitation au fermier et de servitudes, subsiste ; les douves, très larges, sont visibles sur un côté. J'ai relevé dans les immenses greniers l'empreinte de petits carreaux décorés. Le domaine, en 1641, comprenait un bois de 10 journaux, reste d'une grande futaie de 100 journaux, mise en culture ; deux étangs ; les métairies d'Ivoy (80 j.) et de Carelles (50 j.)

L'*Histoire de Savigny* (mss. de la bibl. de Fougères) raconte que, le mercredi après la fête de saint Étienne 1562, les calvinistes, conduits par « les nommés Laroche et Bressault », pillèrent et saccagèrent l'église et l'abbaye, tuèrent douze des domestiques de l'abbé (César de Brancas) et l'emmenèrent lui-même le lendemain à Yvoy, « maison de campagne à trois lieues de Savigny, et après l'avoir égorgé, ils le jetèrent dans les fossés du château, d'où il fut retiré le dimanche suivant. Il est enterré, ajoute le manuscrit, dans l'église de Mantilly, où l'on voit son tombeau, et lui peint au vitrage ». M. Jamet, curé de Mantilly, attaché à la paroisse depuis quarante-deux ans, m'écrivait le 11 septembre 1894 qu'il n'y avait aucun souvenir de l'abbé de Brancas dans son église, ni dans les traditions locales.

Seigneurs. — Le cartulaire de Savigny nous fait connaître : Raoul d'Ivoy, 1158 ; — Hubert d'I., fils d'Hugues, qui, du consentement de Geoffroy et de Raoul, ses fils, fit à l'abbaye où il prenait l'habit religieux des dons ratifiés en 1225 par Geoffroy, son aîné ; — Hamelin d'I., mari d'Aalés, père de Jean, de Payen et d'Hamelin, aussi bienfaiteur de Savigny et de Fontaine-Daniel, 1213 ; — Guillaume d'I., cité en 1245, 1265, peut être le même que celui qui, par testament, lègue son domaine du Gast à l'abbaye de Savigny. — Jean et Herbert d'I. sont au nombre des protestataires contre le comte d'Anjou et du Maine, 1301. — Jean d'I., célèbre capitaine du XIV^e^ s., époux de Marie de Scépeaux. — Guillaume Rabault, mari de Perrine d'Ivoy, morts l'un et l'autre en 1417. — Guy et Jeanne Rabault, mineurs sous la tutelle de Jean d'Avaugour et de Guillaume Guérin. Marie de Scépeaux, leur aïeule, et Charles de Scépeaux, frère de celle-ci, étant accusés de séquestrer les enfants, le bailli de Touraine les mit sous la main du roi et confia Jeanne à la garde de Séguin L'Enfant, seigneur de Varennes. Mais Charles de Scépeaux réclama devant le parlement de Poitiers sa petite-nièce comme étant sa femme, et la cour prononça qu'ils pourraient demeurer ensemble, le procès pendant, *si eis videatur expedire.* Guy était encore seigneur d'Ivoy en 1464. — Jean Rabault, avant 1510. — François R., seigneur de Chaufour et de la Rabaudière, 1523, 1538. — Antoine R., 1558, y demeurait, 1565. — Ambroise de Goué, mari de Charlotte Rabault, 1576,

1596. — Julien de Fontenailles, mari de Gabrielle de Goué, 1599, mort à Alexain, 1630. — Ambroise de F., lieutenant des gardes du corps, mari de Jeanne Prévost de Saint-Cyr, mourut en 1662 et tous ses biens furent saisis. Jacques de F., son fils aîné, n'en prit pas moins le titre de marquis d'Ivoy et épousa N. Chauvin. Renée de F., sa sœur, après avoir adhéré à un acte de partage, le fit casser (29 août 1674) et se porta simplement créancière de la succession paternelle. Depuis, Ivoy fit partie de la terre de Montflaux.

Arch. nat., O/1. 28, f. 258 ; X/1a. 9.190, f. 103 ; X/2a. 16, f. 373 ; R/5. 383. — Arch. de la M., Chart. de Lévaré. — Cab. de la Beauluère, *Recherches,* t. XII. — *Hist. de Mayenne,* p. 183.